

de la pinte de lait, à l'imprimerie sur le carton de la pinte de lait, il y a une taxe cachée de 13.5 p. 100, que tous les Canadiens et les Canadiennes paient sans le savoir. Ce qu'on propose, c'est une taxe visible de 7 p. 100 qui va s'appliquer sur l'ensemble des biens, excluant justement ce dont mon collègue parle, la nourriture. Donc la pinte de lait. Si la pinte de lait n'est pas taxée avec la TPS, elle va donc normalement être moins dispendieuse que présentement avec une taxe de 13.5 p. 100 cachée. Je pense qu'il faut regarder cet aspect-là.

L'autre côté de la médaille, c'est quand on parle du Nord, on parle de mines, on parle de production. La taxe de 7 p. 100 s'applique au niveau du consommateur et non plus au niveau du manufacturier ou au niveau de la production. C'est donc avantageux à long terme pour les résidents du Nord que l'on change de place la taxation des biens. Cela va être payant à long terme pour les résidents du Nord. Je suis content pour eux.

Et en dernier point, monsieur le Président, la taxe de vente fédérale actuelle de 13.5 p. 100, justement, au lieu d'avantager toutes les régions du pays de façon égale, désavantage certaines régions du pays, dont les résidents du Nord, parce que le système, vous le savez, a 65 ans. Il est âgé, il n'est plus à jour, il doit être modifié. Avec la nouvelle taxation, on va aider le Canada dans son ensemble et les régions éloignées de façon plus intéressante qu'avec la taxe de vente fédérale actuelle.

Je pense, monsieur le Président, que mon collègue aurait avantage à regarder l'ensemble, et je sais qu'il a un intérêt particulier pour les résidents du Nord, et à ne pas être partisan et à vraiment regarder les avantages dont les gens qu'il représente et veut représenter vont bénéficier.

• (1910 )

[Traduction]

#### LA SOCIÉTÉ COMINCO

**M. Sid Parker (Kootenay-Est):** Monsieur le Président, le 24 janvier, j'ai posé à la Chambre une question concernant la fermeture de la mine Sullivan de la société Cominco, à Kimberley, en Colombie-Britannique.

La réponse que j'ai reçue du ministre de l'Expansion industrielle régionale montrait non seulement que le ministre ignorait tout de l'affaire, mais constituait également une insulte à l'égard des habitants de Kimberley, des gens qui ont travaillé toute leur vie dans cette localité. Je voudrais revenir sur la réponse donnée par le ministre et lui signaler certains faits, afin qu'il ne se place

#### L'ajournement

plus dans l'embarras, à la Chambre, lorsqu'il fera face à une situation semblable.

Dans sa réponse du 24 janvier, le ministre a laissé entendre que la mine Sullivan était épuisée. Or, pour sa gouverne, je tiens à lui signaler qu'il reste dans la mine au moins 20 millions de tonnes de minerai exploitable. Cela représente au minimum dix ans d'exploitation. C'est là un fait que reconnaissent toutes les personnes familières avec la mine, notamment, les représentants de la société.

La société a réalisé des profits de plus de 9 millions de dollars l'année dernière grâce à l'exploitation de cette mine seulement. Pourquoi le ministre n'a-t-il pas reconnu ce fait? Les habitants de Kimberley n'ont pas besoin qu'on vienne nuire à leur lutte en transmettant des renseignements erronés comme ceux-là.

Le ministre a également évité toute la question des 79 millions de dollars que le gouvernement fédéral a investis dans Cominco par le biais de la Banque fédérale de développement. Lorsque le gouvernement a décidé d'investir certaines sommes, afin que la société Caminco puisse améliorer sa fonderie de Trail, il était bien entendu que l'investissement en question assurerait les emplois à la mine Sullivan durant une bonne partie des années 1990.

Le gouvernement a également déclaré qu'il entendait assurer un emploi à 6 000 personnes du sud-est de la Colombie-Britannique. Or, une année et demie plus tard, la société Cominco annonce qu'elle va mettre un terme à ses opérations à la mine Sullivan sur préavis de deux semaines. Ce bref préavis et cette mesure tout à fait drastique sont inacceptables pour les habitants de Kimberley.

En outre, nous apprenons que les investissements de 79 millions de dollars n'étaient assujettis à aucune condition. Je tiens à dire au gouvernement qu'il ne faut pas gagner sur les deux tableaux. Il ne peut pas parler de laisser les entreprises totalement libres tout en sortant ses copains de la grande entreprise du pétrin à coup de gros dollars lorsque les choses tournent mal et, parallèlement, en refusant toute forme d'aide aux mineurs de Kimberley.

Nous avons récemment appris que des mesures disciplinaires pourraient être bientôt prises contre certains employés de la BFD mêlés à l'affaire des prêts consentis à des boîtes de danseuses nues. Que le ministre sache qu'une subvention sans condition de 79 millions de dollars accordée à une entreprise éminemment rentable pourrait créer un casse-tête bien pire que celui des boîtes de danseuses nues.